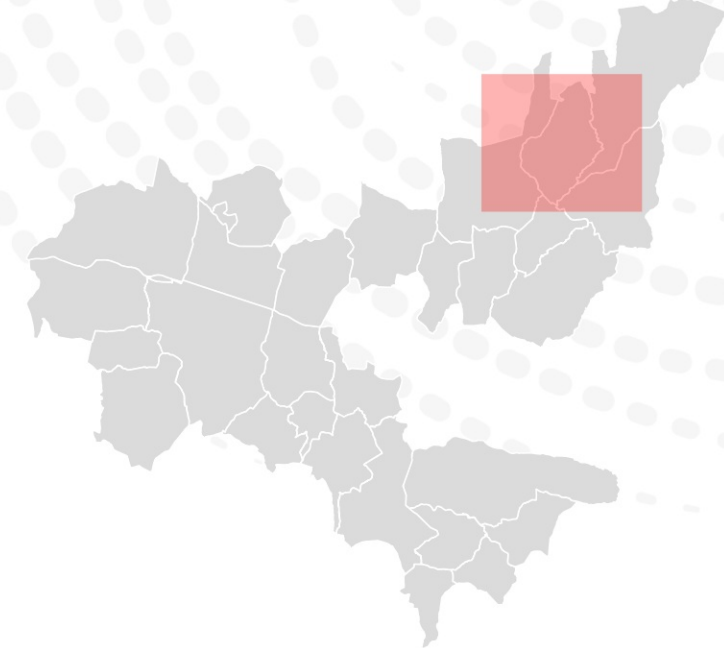


Plan local d'Urbanisme Intercommunal

Règlement graphique -
Risque glissement de
terrain

Commune de PLAN-DE-BAIX

PLUi arrêté le 29 janvier 2025
PLUi approuvé le 24 février 2026



1:9 748

Version du 03-02-2026



A Limite des zones du PLUi

Risque glissement de terrain

PPRn 2008

Zone bleue de glissement de terrain – zone bleue éboulement/ chute de bloc
et de et pierre glissement de terrain (Bg2 - Bec-g2)

Zone bleue de glissement de terrain et zone bleue d'éboulement / chute de bloc
et de pierre et de glissement de terrain (Bg - Bec-g)

Zone rouge éboulement / chute de bloc et pierre (Rec)

Zone rouge glissement de terrain (Rg)

Eléments de repère

Bâtiments

Limites cadastrales



0 250 m